



Talence, le 07 mai 2020

Le Proviseur
à
L'ensemble de la communauté scolaire



Affaire suivie par :
PROVISEUR

Objet : Projection sur la future réouverture du 02 juin

Téléphone :
05.57.35.40.80

Télécopie :
05.57.35.40.71

Courriel :
Ce.0330135t@ac-Bordeaux.fr

Nous tenions d'abord à vous remercier pour votre investissement lors de cette reprise si particulière. Les échos qui nous parviennent démontrent la volonté inchangée des professeurs de poursuivre le télé-enseignement, même si nous observons une certaine « lenteur à l'allumage » de la part de quelques élèves. Nous attirons l'attention des parents sur ce point. Du reste, leurs deux fédérations sont toujours actives et efficaces dans leur collaboration et nous y sommes sensibles. Nous associons à ces remerciements tous les autres personnels qui se sont impliqués ces derniers jours, à distance ou sur site.

14 av. de l'université
B.P. 73
33402 Talence
Cedex

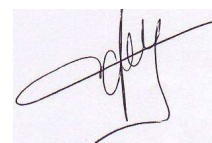
Nous disposons à présent de deux documents officiels et nationaux qui nous permettent de nous projeter sur une future réouverture des lycées le 02 juin : le protocole sanitaire et sa circulaire d'application. A cela s'ajoute le protocole de travail des agents du Conseil régional. Les premières analyses de ces documents nous ont amené à réunir un premier comité de suivi de reprise du fonctionnement de l'établissement. Son objectif principal a été d'élaborer les conditions sanitaires et matérielles d'accueil minimum (organisation logistique et commandes).

Afin de garantir la sécurité de tous, qui demeure notre priorité absolue, la rentrée ne concernera le 02 juin qu'un nombre restreint d'élèves. Ce nombre et les classes concernées restent encore à définir, dans le cadre de la circulaire que nous vous recommandons de lire.

Fort des échanges que nous avons ce jour avec la Direction académique et le Rectorat, et à la lumière des dernières interventions gouvernementales, nous associerons dans les jours qui viennent les instances officielles de l'établissement afin d'étayer les réflexions du Comité de suivi.

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés régulièrement de ces travaux et des conditions de reprise.

Protégez-vous, les vôtres et les autres.



JC HAGET